

Projet de création d'un parc dans la cour Turcot

Mémoire présenté à
l'OCPM
Patrick Asch

BSc Agr Gestion des ressources de la faune
Spécialisé au niveau de la gestion et mise en valeur de
milieux naturels urbains.

Cinq forces importantes :

- ▶ Un site entièrement humanisé libéré par le réaménagement du complexe Turcot.
- ▶ Un secteur comportant extrêmement peu d'espaces verts et une proposition d'avoir un minimum de 75 % de milieux naturels
- ▶ Une proximité à la falaise Saint-Jacques
- ▶ Une intégration à la politique de protection des milieux naturels de Montréal
- ▶ Une proposition d'inclure un pont vert partant de NDG et la falaise Saint-Jacques pour joindre le parc

Deux faiblesses majeures

- ▶ Aucune intégration du projet à la trame verte et bleue de la Communauté Métropolitaine de Montréal sous toutes ses facettes
- ▶ Un projet développé sans considération majeure des bénéfices de la connectivité avec la région environnante

Aucune intégration à la trame verte et bleue de la CMM

- ▶ Un engagement de la part de Montréal
- ▶ Un intérêt fortement demandé par la communauté
- ▶ Des bénéfices majeurs si bien implantée

- ▶ Lors des consultations publiques le concept promu par les mémoires visait la création de corridors qui, comme une grande toile d'araignée couvrant tout le territoire, relie un ensemble de sites d'intérêt écologique, patrimonial, paysager, récréatif et touristique dans une perspective d'accroître la protection de même que la mise en valeur de l'environnement.

Aucune intégration à la trame verte et bleue de la CMM... bénéfiques!

- ▶ Biodiversité maximisée
- ▶ Potentiel de pratiquer des loisirs liés à la nature maximisés
- ▶ Offre et la pratique de loisirs récréotouristiques maximisés
- ▶ Bénéfices directs et indirects maximisés (augmentation du tourisme, de la valeur foncière, etc.)

Aucune intégration à la trame verte et bleue de la CMM... pourtant...

Montréal propose aujourd'hui un parc Turcot qui :

- ▶ Serait au moins 75% naturel;
- ▶ S'intégrerait à l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques de même qu'à la politique de protection des milieux naturels de Montréal
- ▶ Est situé au cœur d'un concept de trame verte du sud-Ouest promu depuis maintenant plus de 10 ans
- ▶ **Mais... Ne propose aucune intégration au concept de trame verte et bleue...**

Aucune intégration à la trame verte et bleue de la CMM... L'impact de ne pas l'inclure:

- ▶ Réduction de son accessibilité (ex. moins d'accès, des accès moins bien reliés aux autres sites et attrait tant potentiels qu'existants, etc.)
- ▶ Réduction de sa diversité biologique (ex. moins de liens permettant à la faune d'accéder au parc ou de l'utiliser pour accéder aux autres sites existants et potentiels, etc.)

Aucune intégration à la trame verte et bleue de la CMM... L'impact de ne pas l'inclure:

- ▶ Réduction de l'offre en matière de services récréatifs (ex. moins de vélo, ski, raquette car une circulation entre les sites n'a pas été considérée, moins d'observation d'oiseaux car les sites étant isolés, le nombre d'espèces d'oiseaux est réduite, etc.)
- ▶ Réduction de la fréquentation
- ▶ Réduction de bénéfices récréotouristique

Pas convaincu des bénéfices d'une trame verte et bleue ou de l'engagement de Montréal justifie l'effort?

- ▶ Les études scientifiques sur la connectivité démontrent que tout nouvel aménagement a le potentiel d'avoir des impacts majeurs tant sur les loisirs, activités et la fréquentation humaine que sur la biodiversité des autres milieux environnants.
- ▶ Du même fait, le plus il y a des sentiers entre les sites le plus ces bénéfices humains sont accrus.
- ▶ Le plus il y a des corridors ou, même un corridor d'îlots pour la faune le plus les bénéfices sont accrus pour la biodiversité.

Proposition pour l'intégration de la trame:

1. Prendre connaissance de l'existant aux environs du parc
2. Identifier les liens vers le parc à développer
3. Développer un plan d'intégration des liens vers le parc aux aménagements dans le parc
4. Concevoir un plan d'aménagement qui maximise la qualité de usages du parc
5. Proposer une stratégie de protection, entretien et gestion des tous les éléments essentiels à la trame

A. Prendre connaissance de l'existant aux environs du parc :

1. Identifier les populations adjacentes les plus susceptibles de venir au parc (ex. NDG, Sud-Ouest de l'est et du sud, LaSalle, Lachine, Montréal Ouest)
2. Identifier les sites et attrait existants et potentiels qui pourraient s'intégrer à la trame (ex. du parc Angrignon et des rives, de la falaise Saint-Jacques, de Meadowbrook)
3. Identifier les corridors existants qui pourraient faciliter l'accès au parc (ex. corridors de végétation sur les anciennes emprises ferroviaires).

A. Prendre connaissance de l'existant aux environs du parc :

4. Identifier les secteurs aux alentours qui pourraient, si reliés contribuer à la diversité biologique du parc (ex. du parc Angrignon et des rives, de la falaise Saint-Jacques, de Meadowbrook).
5. Identifier les contraintes qui auraient un impact négatif sur le parc (ex. présence d'une source de dérangement sonore majeure)

B. Identifier les liens vers le parc à développer :

1. Corridors d'accès à développer selon les diverses populations susceptibles de l'utiliser
2. Corridors écologiques pouvant à développer (corridors complets et corridors formés d'îlots) provenant de sites d'intérêt des alentours

C. Développer un plan d'intégration des liens vers le parc aux aménagements dans le parc :

1. Créer un plan des sentiers dans le parc en fonction des liens vers le parc
2. Créer un plan des corridors de circulation de la faune dans le parc en fonction des corridors écologiques vers le parc. Ces corridors permettront à la faune non seulement d'accéder au parc mais aussi de circuler vers d'autres sites d'intérêt écologique dans la région.

D. Concevoir un plan d'aménagement qui maximise la qualité de usages du parc :

1. Cartographier les lieux critiques pour la biodiversité et d'aménagements qui minimisent les impacts des contraintes ou qui dirigent la circulation humaine vers les secteurs pouvant absorber leurs impacts dont :
 - a. Les corridors essentiels à la circulation de la faune
 - b. Les attraits naturels existants
 - c. Les lieux dépendants sur des éléments naturels essentiels (ex. présence d'eau, etc.)
 - d. Les sites ou des aménagements écologiques pourraient avoir des bénéfices secondaires (ex. réduire le dérangement sonore, circonscrire des activités, etc.)

D. Concevoir un plan d'aménagement qui maximise la qualité de usages du parc :

3. Cartographier des lieux essentiels pour les activités récréatives de base proposées
 - a. Les paysages intéressants
 - b. Les corridors essentiels pour se rendre aux accès, aux paysages d'intérêt et aux autres infrastructures du parc.
4. Déterminer quels secteurs du parc pourraient permettre d'autres usages récréatifs sans impacts significatifs.
5. Proposer des activités qui pourraient être effectuées sur les lieux identifiés comme pouvant permettre d'autres usages récréatifs.

E. Proposer une stratégie de protection, entretien et gestion des tous les éléments essentiels à la trame :

1. Le parc
2. Les corridors existants et potentiels
3. Les corridors écologiques.

Merci!